

pour lui permettre de gouverner; il n'avait pas été appuyé par le peuple. Il serait intéressant de faire l'histoire des difficultés qu'il a éprouvées durant la session; mais je passe aux événements des quelques derniers jours. L'ancien gouvernement s'est trouvé dans une position intenable et voici ce qu'en disait, mercredi, l'ex-premier ministre:

J'en suis venu à la conclusion que tenter d'administrer les affaires de l'Etat dans l'état de choses existant à la fin de la semaine dernière serait plus ou moins jeter du discrédit sur la grande et honorable institution du Parlement. C'est pourquoi j'ai été forcé de me demander s'il était opportun de tenter de poursuivre la besogne du Parlement. Je me suis rendu chez Son Excellence et je lui ai dit que je ne pouvais plus remplir les fonctions de premier ministre, croyant qu'il n'était pas dans l'intérêt supérieur du pays qu'aucun gouvernement tentât de se maintenir dans les circonstances actuelles...

Et ainsi de suite. Telle est la position où s'est trouvé le premier ministre d'alors. Nous avons un témoignage encore plus probant de la part de l'ex-ministre de l'Agriculture, qui a dit:

Nous-mêmes avons traversé six mois d'agonie bien pénible, nous demandant sans cesse ce qui allait se produire. Le seul aspect réconfortant de cette épreuve a été de savoir que, pendant cette période, avec l'aide de nos alliés, nous avons pu adopter certaines lois de premier ordre.

L'honorable député ajoute:

...et à cause de ce que nous avons souffert, à cause de ce que j'ai connu, j'éprouve quelque sympathie pour les honorables membres de la droite qui commencent à suer, si je puis m'exprimer ainsi. Pas plus que nous, ils ne pourront supporter indéfiniment l'humiliation d'être dans cette position. Quand arrivera la prorogation et qu'ils sortiront de cette enceinte, ils sauront ce qu'il en coûte d'avoir des partisans des deux côtés.

Telle était la situation où se sont trouvés les ministres vendredi dernier, quand ils ont décidé de demander la dissolution. Le Gouvernement n'a pu l'obtenir. Plus tard, je dirai un mot sur ce point. Il démissionna et le gouvernement actuel entra en fonction. Mardi, on a repris la discussion sur la résolution relative à l'enquête sur l'administration des Douanes. Le très honorable chef de l'opposition a dit qu'il aurait pu éviter la défaite sur cette résolution. Je ne puis comprendre qu'il l'ait pensé, car il a subi une défaite sanglante avant la fin du même jour. Il assure qu'il aurait pu se maintenir et survivre à la résolution.

Le très hon. M. MACKENZIE KING: Mon honorable ami dit que le Gouvernement a été défait ce jour-là. Veut-il me dire quelle motion du Gouvernement à l'étude a été rejetée?

M. GEARY: La résolution comportant la censure du Gouvernement.

Le très hon. M. MACKENZIE KING: Aucune motion du Gouvernement n'a été défaite. Comment mon honorable collègue peut-il dire que le Gouvernement a été défait à propos d'une résolution? Un Gouvernement ne peut être renversé sur une résolution d'initiative parlementaire.

M. GEARY: Au point de vue du règlement, ce n'était peut-être pas une motion ministérielle; mais il s'agissait du rapport d'un comité nommé par lui et la Chambre examinait des résolutions que le ministère combattait de toutes ses forces, en tant que Gouvernement, et qui censuraient le cabinet et un de ses membres.

Le très hon. M. MACKENZIE KING: Mon honorable ami prétend-il que le premier scrutin tenu depuis l'arrivée au pouvoir du ministère actuel, lequel a été défavorable à ce dernier, signifie la défaite de ce Gouvernement?

M. GEARY: Non. Le gouvernement actuel a obtenu la plus forte majorité obtenue au cours de la présente session.

Le très hon. MACKENZIE KING: De sa vie.

M. GEARY: Nous avons obtenu une majorité de douze ou quelque chose comme cela, sur une mise aux voix, ce qui démontre que nous avons bien gardé la confiance de la Chambre jusqu'au moment actuel. Quoi qu'il en soit, mon très honorable ami dit qu'il savait qu'il aurait pu se tirer d'embarras et résister à la tempête. Je ne partage pas son avis, et les événements qui se sont succédés démontrent qu'il n'aurait pu le faire. Il s'est trouvé face à face avec le désastre qu'il ne pouvait pas conjurer et c'est pourquoi il a démissionné. Jusqu'à mardi dernier, on n'a rien dit au sujet de cette question qu'on prétend maintenant plus importante qu'aucune autre question soulevée dans ce Parlement depuis nombre d'années. Mercredi dernier, mes honorables ami ont-ils prétendu que ce ministère ne devrait pas détenir le pouvoir, et que cette grande question était devant le peuple? Non pas. Ils sont arrivés avec un autre projet de résolution supposé être une résolution concernant le tarif. Ils ont prié la Chambre de dire qu'en raison de la politique douanière de ce parti, à laquelle, quant à moi, j'adhère franchement, il ne devrait pas lui être permis de garder le pouvoir. Je leur dis que cette politique, telle qu'elle fut exposée en juin 1925, est encore la politique du parti conservateur. On l'a maintes fois discutée au cours de cette session du Parlement. Pas un de mes amis